

## HOMOLOGATION DES DIPLÔMES DU CESAG



## LES PRÉCISIONS DU DIRECTEUR DE LA FORMATION

La Direction Générale du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) n'a pas mis beaucoup de temps pour réagir à la sortie médiatique du parent d'élève Amadou Lamine Sall. Ce dernier partant d'un cas particulier, celui de sa fille, avait mis en doute le processus d'homologation des diplômes délivrés par le CESAG par le CAMES. Le CESAG qui a toujours été et demeure depuis sa création, il y a maintenant plus de trois décennies, un Centre d'excellence de formation d'enseignement supérieur et de recherche, ne pouvait avaler comme si de rien n'était une telle coulèuvre. Le Directeur de la Formation, des Innovations Pédagogiques et vie Estudiantine est vite monté au créneau pour apporter des précisions de taille. Selon le Docteur Alassane Ouattara, les offres de formation nouvellement créées par le CESAG doivent suivre un processus. Et c'est en novembre 2023, dira-t-il en substance, que ces offres de formation vont être soumises au Programme de Reconnaissance et d'Equivalence des Diplômes (PRED) du CAMES selon les procédures du CAMES. Cette réponse claire et concise du Dr Ouattara recadre ainsi ce parent d'élève, dont nous comprenons le chargrin, qui a dû se tromper de bonne foi dans ses diatribes. D'ailleurs Amadou Lamine Sall sera reçu prochainement par le Directeur Général du CESAG. Tout est bien qui finit bien.

# DÉMARRAGE IMMINENT DES TRAVAUX DU PORT DE NDAYANE

## LE DG DU PAD MOUNTAGA SY RASSURE LES IMPACTÉS

Le futur port de Ndayane occupe d'ores et déjà une place de choix dans la politique portuaire du Sénégal. Deux ans après la pose de la première pierre de ce gigantesque projet, l'on peut affirmer que les travaux effectifs vont démarrer incessamment. L'assurance a été donnée par le directeur général du Port Autonome de Dakar, Mountaga Sy, qui participait récemment à Saly à un atelier de partage et d'information sur le processus, a invité les préfets de Rufisque et de Mbour, les deux départements traversés par l'infrastructure, à utiliser le barème 1 fixé par l'Etat dans le cadre de la compensation et des indemnités dues aux personnes affectées par le projet.



**«La victoire obtenue par la violence équivaut à une défaite, car elle est momentanée.»**

**TERAL**  
*Quotidien*

MBAO CONCORDE  
VILLA No 17

Édité par le Groupe  
Teral Communication  
(GTC)

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Siaka NDONG  
ndongsiaka@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF  
TAFSIR KANE  
IMPRESSION  
AFRICOME

RÉDACTION  
78 184 95 94

Le futur port de Ndayane occupe d'ores et déjà une place de choix dans la politique portuaire du Sénégal. Deux ans après la pose de la première pierre de ce gigantesque projet, l'on peut affirmer que les travaux effectifs vont démarrer incessamment. L'assurance a été donnée par le directeur général du Port Autonome de Dakar, Mountaga Sy, qui participait récemment à Saly à un atelier de partage et d'information sur le processus, a invité les préfets de Rufisque et de Mbour, les deux départements traversés par l'infrastructure, à utiliser le barème 1 fixé par l'Etat dans le cadre de la compensation et des indemnités dues aux personnes affectées par le projet. Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations majeures du Plan Sénégal Emergent (PSE), l'Etat a jugé utile de réaliser un deuxième port autonome en dehors de celui de Dakar. Le 3 janvier 2022, le président Macky Sall, en compagnie du ministre des Pêches et de l'Economie maritime d'alors, Alioune Ndoye, procédait à la pose de la première pierre de ce projet à forte incidence économique. Hélas, depuis lors, rien n'avait bougé sur le site. Pour cause, il fallait poursuivre le travail de recensement des impactés et de conciliation pour procéder aux compensations et indemnités des personnes affectées par le projet. Il fallait aussi poursuivre le travail de concertation avec les différentes parties impliquées dont les associations d'impactés et les autorités administratives locales. Ainsi, huit dates repères ont marqué ce processus entamé le 11 janvier 2021 par la signature du décret 2021/19 d'utilité publique. Il y a eu entre temps l'évaluation des impenses, la notification du périmètre définitif, le démarrage des conciliations, la délivrance de l'attestation de conformité environnementale, la rencontre avec les collectifs de Yenne et les rencontres avec les préfets de Rufisque et de Mbour. En visite à Thiès le mois dernier où il a présidé le conseil présidentiel consacré à la ré-

gion, le chef de l'Etat avait donné des instructions pour que les travaux de ce port multifonctions démarrent effectivement dans la première quinzaine de ce mois de mars. Après ces étapes cruciales, il fallait aussi organiser une rencontre d'évaluation du processus et donner les orientations nécessaires à la matérialisation de cette volonté exprimée par le président de la République. C'est le sens de l'atelier de partage et d'information sur le processus de démarrage des travaux tenu hier à Saly.

#### Vers une accélération du processus

Cette rencontre a vu la participation des autorités administratives et des représentants des services techniques des départements de Rufisque et de Mbour. Après un recensement des 21 personnes affectées par le projet et qui sont dans le domaine public maritime, Mountaga Sy, le directeur général du Port Autonome de Dakar, a dit sa volonté d'accélérer le processus surtout que les populations ne sont pas contre l'idée de l'installation de cette infrastructure. Le seul point d'achoppement, a-t-il indiqué, était lié à l'indemnisation jugée très insuffisante par les PAP (personnes affectées par le projet). Afin de résoudre ce problème, le DG du PAD a demandé aux préfets de Mbour et de Rufisque d'utiliser le barème 1 qui est le plus élevé de l'Etat afin que les personnes impactées ne soient pas lésées. « Nous avons organisé cette rencontre sur le processus de démarrage des travaux du port de Ndayane. Nous sommes en train de prédisposer les équipements et ce matin nous devons finaliser les diligences liées à 21 personnes impactées par le projet dans le département de Rufisque et qui sont dans le domaine public maritime et la zone du terminal à conteneurs. Il est donc important d'harmoniser les échanges et les éléments de langage des deux conciliations. Ce projet enjambe deux départements

et impacte trois communes (Popen-guine-Ndayane, Yenne -Toubab Dialaw et Diass)» a expliqué le DG du PAD. Pour l'instant les équivoques semblent levées surtout que les indemnités ont été revues à la hausse. Désormais, les impactés des deux départements auront le même barème d'indemnisation. Concernant les avantages du futur port, Mountaga Sy a souligné que l'Etat y est actionnaire à 40 %. « Le port de Dakar est copropriétaire de celui de Ndayane. Ce port est une extension entre le PAD et DP World qui a été conçu depuis 2017 pour son exploitation. Son expansion a dépassé le seuil de 450 conteneurs par année, soit 20 000 camions par jour. Donc il était question de faire une extension qui était envisagée à Dakar dans un premier temps. Mais, pour désengorger la capitale et éviter les embouteillages, le chef de l'Etat a décidé de décentraliser le port et requalifier le foncier de la ville. Le PAD est actionnaire de 40 % du port de Ndayane, DP World détenant les 60% restants », a souligné Mountaga Sy.

#### 5460 personnes à indemniser.

Toutes les familles qui ont droit à l'indemnisation et à un accompagnement seront satisfaites, a rassuré Mountaga Sy. A l'en croire, l'ensemble des personnes concernées sont recensées et connues. Il s'agit de 5460 personnes soit 95 % des impactés dans le département de Mbour et 280 soit 5% dans le département de Rufisque. Pour mieux communiquer et donner la bonne information, des visites à domicile seront organisées pour évaluer de manière juste ceux qui n'ont pas encore été indemnisés. D'ailleurs, a révélé le DG du PAD, des locaux permanents ont été déjà ouverts à Ndayane, Toubab Dialaw et Yenne et prochainement à Diass. Ces lieux seront des points focaux pour recevoir toutes les personnes impactées voulant des informations ou désirant une réévaluation

soit de leurs champs et/ou de leurs maisons. Après une revalorisation des paiements des indemnités, le montant global pour les premiers recensements et pour les impenses tourne autour de 15 milliards. « On fera à Ndayane ce que l'Etat n'a jamais fait jusque-là en manière d'accompagnement » a martelé Mountaga Sy.

(SOURCE : LE TEMOIN )

### Suspensions d'une supposée spoliation foncière Le DG du Port apporte les précisions nécessaires

Depuis le début de la mise en œuvre du processus pour la matérialisation du projet du port multifonction de Ndayane, des voix se sont levées fréquemment pour dénoncer ce qu'elles considèrent comme une entreprise de spoliation des terres des communautés impactées. Profitant de la rencontre d'hier, Mountaga Sy a réaffirmé que l'assiette foncière concernée par le projet est de 1200 hectares. Pour certaines personnes qui disent s'en indigner, il y aurait dans le cadre de la mise en œuvre du projet une superficie « superflue » de 600 hectares qui serait attribuée au Port autonome de Dakar. Mountaga Sy a jugé utile de se prononcer sur cette question. En en parlant, le DG du Port Autonome de Dakar a dit qu'il n'est pas sûr de pouvoir lever cette équivoque même si, considère-t-il, il ne devrait pas y avoir place à la polémique. C'est pourquoi, il a précisé que le Port de Ndayane sera un terminal à conteneurs essentiellement porté par DP World sur 300 ha. « C'est un terminal d'un tirant d'eau de moins de 18 m qui pourra accueillir les plus grands navires au monde. Avec un tel investissement, l'Etat a jugé utile de faire un port de terminaux qui va occuper une superficie de 300 ha. A ces 600 ha il y a aussi le fait que 75 % des conteneurs qui arrivent au Sénégal rentrent vides, donc le PAD imagine de travailler sur les conteneurs qui retournent vides. Ce qui fait qu'on a agi sur 600 ha pour construire une zone industrielle que l'on va développer pour densifier les PME. Donc, au total, le futur port de Ndayane va occuper 1200 ha pas plus ni moins. Toutefois, DP World a sollicité 600 ha pour aménager une zone économique spéciale mais cela ne nous concerne point. Donc, dire que le PAD a besoin de 1 800 ha est une fausse information car nous n'avons besoin que de 1200 ha qui sont déjà délimités », a insisté Mountaga Sy.



**République du Sénégal**  
Un Peuple - Un But - Une Foi



# MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (MFB)

*Financer le bien-être des Sénégalais !*

www.finances.gouv.sn 

twitter.com/mfb\_sn 

Minfinancesn 

# ALASSANE OUATTARA DIRECTEUR DE LA FORMATION «AU CESAG, C'EST L'EXCELLENCE QUE NOUS VISONNS»



La Direction Générale du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) n'a pas mis beaucoup de temps pour réagir à la sortie médiatique du parent d'élève Amadou Lamine Sall. Ce dernier partant d'un cas particulier, celui de sa fille, avait mis en doute le processus d'homologation des diplômes délivrés par le CESAG par le CAMES. Le CESAG qui a toujours été et demeure depuis sa création, il y a maintenant plus de trois décennies, un Centre d'excellence de formation d'enseignement supérieur et de recherche, ne pouvait avaler comme si de rien n'était une telle couleuvre. Le Directeur de la Formation, des Innovations Pédagogiques et vie Estudiantine est vite monté au créneau pour apporter des précisions de taille. Selon le Docteur Alassane Ouattara, les offres de formation nouvellement créées par le CESAG doivent suivre un processus. Et c'est en novembre 2023, dira-t-il en substance, que ces offres de formation vont être soumises au Programme de Reconnaissance et d'Equivalence des Diplômes (PRED) du CAMES selon les procédures du CAMES. Cette réponse claire et concise du Dr Ouattara recadre ainsi ce parent d'élève, dont nous comprenons le chagrin, qui a dû se tromper de bonne foi dans ses diatribes. D'ailleurs Amadou Lamine Sall sera reçu prochainement par le Directeur Général du CESAG. Tout est bien qui finit bien.

## LES OFFRES DE FORMATION DU CESAG

Il est important de rappeler que le CESAG est un établissement public international. Il a été créé en 1979 par la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEAO). C'est dans la concrétisation de la mission et du rêve de ces Chefs d'Etat que le CESAG s'est inscrit dans le supérieur, pour faire de l'enseignement, de la recherche et de l'appui-conseil aux organisations en matière d'enseignement. Ce que nous proposons est structuré à quatre niveaux. Si nous restons dans le système LMD, nous dirons trois niveaux. Nos offres de formation sont organisées en parcours-licence. La licence accueille les étudiants de la première à la troisième année. C'est-à-dire, ceux qui ont obtenu le Bac pour poursuivre leurs études sous forme de formation initiale.

Dans ces offres de formations, nous avons également la licence 3 qui accueille les salariés, c'est-à-dire des adultes qui souhaitent renforcer leurs capacités dans les domaines des Sciences et Gestion. C'est-à-dire, comment gérer les organisations de façon générale, comment gérer aussi les entreprises. Nous rappelons qu'en matière d'organisation les acteurs tiennent beaucoup à la performance. C'est dans cette optique que nos offres de formation sont structurées.

## NIVEAU MASTER

Nous avons des offres de formation en Master pour les étudiants qui remplissent les conditions pour poursuivre des études. Au niveau Master, il faut remplir des exigences. C'est-à-dire valider tous les crédits du parcours licence. C'est-à-dire 180 crédits. Le master peut se faire en un an pour le programme de Master spécifique. Et en deux ans pour la plupart de nos programmes de Master. En Master, nous avons voulu renforcer l'accessibilité de nos enseignements à l'endroit des acteurs en formation initiale mais aussi pour les salariés qui veulent poursuivre leurs études. C'est ce que nous appelons dans le jargon technique, la formation continue. Nous avons aussi une particularité de formation qu'on qualifie de MBA (Master in Business Administration). Ces formations dans ce sens ne sont pas structurées de la même manière que les Masters. Chaque offre de formation respecte un besoin. Les enseignements doivent répondre à un besoin préalablement identifié.

## DOCTORATS

Le CESAG a deux parcours doctorants. D'une part le PHD en Sciences de Gestion. Et d'autre part le PHD en Sciences Economiques. Voilà ainsi présenté la fresque des offres de formation du CESAG.

## ACCÈS AU CESAG

Pour accéder au CESAG, il faut passer par un concours. La philosophie de tout concours rappelle son caractère sélectif. L'objectif est d'étudier les dossiers des étudiants, au plan administratif et ensuite au plan pédagogique. Lorsque que le candidat remplit les conditions, il sera appelé à composer un sujet qui interroge sa culture générale et surtout la spécificité de l'étudiant, sur certains aspects en fonction du programme qu'il prétend se former au sein du CESAG. Dès que le candidat est admis au concours, il est ensuite autorisé à s'inscrire. Le statut (formation du caractère) d'étudiant du CESAG commence à l'issue l'inscription administrative et pédagogique. Nous voulons insister sur un volet. Au CESAG, nous accordons une importance capitale à l'excellence et à l'assurance qualité sur toutes les étapes, de l'enrôlement au processus de formation jusqu'à la diplomation. Au CESAG, c'est l'excellence que nous visons. C'est l'assurance qualité que nous visons également. Trois éléments font la spécificité de nos offres de formation.

-LE SAVOIR

-LE SAVOIR-FAIRE

-LE SAVOIR-ÊTRE

Nous profitons de cette fenêtre pour insister sur le troisième volet, le SAVOIR-ÊTRE. Il s'agit du comportement de l'étudiant qui finit son parcours au CESAG et remplit toutes les conditionnalités d'obtention de diplôme. Toutes nos équipes travaillent pour que nos étudiants puissent s'approprier certaines valeurs cardinales, afin qu'ils puissent devenir des acteurs capables de porter le développement des organisations qui solliciteraient leurs services. Et par-dessus tout, être des acteurs de développement et de croissance de l'Afrique dans les prochaines décennies.

## ACCREDITATION OU HOMOLOGATION POUR RÉFÉRER LA QUALITÉ DES OFFRES DE FORMATION

Le CESAG est un établissement public international, membre du CAMES, et siège dans les instances du CAMES. Le CESAG a tenu à faire accréditer ses programmes par les instances du CAMES. C'est pour rester cohérent avec son paradigme, "L'EXCELLENCE SOUTENUE PAR UNE UNITE EN CHARGE DE L'ASSURANCE QUALITÉ". Le CESAG fait accréditer ses offres de formation. Parce que le CESAG tient à l'excellence à travers la qualité de ses programmes de formation des futurs leaders. Le CESAG tient au haut niveau.

## HOMOLOGATION DES DIPLÔMES DU CESAG LES PRÉCISIONS DU DIRECTEUR DE LA FORMATION

Le Directeur de la Formation, Innovations Pédagogiques et vie Estudiantine apporte des précisions relativement à la lettre ouverte du parent d'élève Amadou Lamine Sall intitulée : «DIPLOMES NON HOMOLOGUÉS/CONSTAT AMER ET ALERTE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CESAG !». Selon Alassane Ouattara qui est par ailleurs Docteur en Sciences de Gestions et Spécialisé en Comptabilité, Finance et Audit, la sortie du Doyen Sall a surpris la Direction du CESAG. «Nous avons été surpris de constater une lettre au Directeur Général du CESAG qui circule sur les réseaux sociaux», a-t-il déclaré. A l'en croire, Monsieur Amadou Lamine Sall est un peu trop allé en besogne dans ses récriminations. Selon Dr Alassane Ouattara, un mois auparavant, lorsque nous étudiants nous ont approché pour faire cas des exigences de CAMPUS FRANCE, un courrier a été adressé à cet effet pour rappeler le statut du CESAG. Dans la foulée, a-t-il indiqué, une liste de toutes les offres de formation accréditées par le CAMES a été mise en annexe. Idem pour les offres de formation qui ne sont pas encore accréditées par le CAMES. «Pour faire accréditer une offre de formation, il faut qu'elle atteigne une certaine maturation. On ne peut pas avoir créé une offre de formation cette année et prétendre avoir l'accréditation la même année», a-t-il fait savoir. Et le Directeur de la Formation du CESAG d'ajouter : « Nos offres de formation nouvellement créées doivent suivre un processus. Et c'est en novembre 2023 qu'elles vont être soumises au Programme de Reconnaissance et d'Equivalence des Diplômes (PRED) du CAMES selon les procédures du CAMES». Le Dr Alassane Ouattara a en outre annoncé une bonne nouvelle. « Nous tenons à vous informer que CAMPUS FRANCE a bien accusé-réception de notre lettre. CAMPUS FRANCE demande la liste de tous les étudiants concernés pour un réexamen de leur dossier. Tout cela prouve la qualité des offres de formation du CESAG», a-t-il dit. Pour Dr Alassane Ouattara la sortie médiatique du Doyen Amadou Lamine Sall est «juste une incompréhension du faire accréditation ou homologation». Le Directeur de la Formation a rappelé qu'au CESAG le dialogue, l'écoute, constitue l'une de leur valeur fondamentale. C'est dans ce sillage, a-t-il révélé, que le parent d'élève Amadou Lamine Sall sera reçu très prochainement par le premier responsable du CESAG.

PAR SIAKA NDONG

# Tunisie : Comment le président Kaïs Saïed est tombé dans le piège du « racisme »

« L'homme noir, c'est fini ici en Tunisie ». Ces mots « tenus par des militaires tunisiens dans un centre de détention pour migrants irréguliers » tournent en boucle dans la tête de Junior Siba Béavogui. Cet étudiant en communication fait partie du deuxième contingent de Guinéens que les autorités de Conakry ont rapatrié de Tunis samedi 4 mars. Selon Junior Siba, c'est après la sortie hostile aux migrants subsahariens présents en Tunisie du président Kaïs Saïed que les Africains noirs étaient brusquement devenus la cible d'une flambée de violence raciste inédite dans ce pays d'Afrique du nord.

Lors d'un Conseil national de sécurité tenu le 21 février, Kaïs Saïed avait affirmé que « des hordes d'immigrés clandestins provenant d'Afrique subsaharienne » s'étaient ruées sur la Tunisie et étaient à l'origine « de violences, de crimes et d'actes inacceptables ». Le chef de l'Etat tunisien avait ensuite évoqué une situation « anormale » qui relèverait d'un plan criminel conçu dans le but de « changer la composition démographique de la Tunisie » pour en faire un pays « africain seulement » et estomper son caractère « arabo-musulman », selon ses propres mots.

« Nous étions entre le marteau et l'enclume. Il y avait des tracasseries sans précédent déclenchées par le gouvernement. Avant, quand on avait des problèmes avec la police, c'est la population qui nous protégeait, mais maintenant c'est l'inverse », déplore Théa Augustin, apprenti journaliste, qui vient d'être contraint lui aussi de suspendre ses études pour rentrer en Guinée.

Les propos du chef de l'Etat tunisien sont-ils un simple accident ? Cet universitaire spécialisé en droit constitutionnel, élu à l'issue du deuxième tour de la présidentielle d'octobre 2019 avec un score de 72,7%, semble avoir fait sienne une théorie du complot qui circule depuis quelques temps un peu partout dans la société tunisienne. A l'origine de celle-ci, une obscure formation politique ultra-nationaliste : le Parti national tunisien (PNT), dirigé par Sofiane Ben Sghir, un féru d'histoire et de sciences politiques, mais manifestement partisan des théories du complot.

Le rapport de toutes les dérives

Présent sur les réseaux sociaux depuis la chute du régime de l'ancien président Zine el-Abidine Ben Ali en 2011, le PNT est officiellement reconnu depuis 2018. Selon des sources, contactées par APA News, ayant longtemps travaillé sur ce parti et ses dirigeants, ce parti est l'auteur d'un rapport « prévenant du danger de la colonisation de la Tunisie par les noirs et dont le projet serait préparé depuis des siècles » qui

a été directement envoyé au président Kaïs Saïed.

Publié en novembre 2022, ce document de 27 pages intitulé « Projet de la colonisation de la Tunisie » affirme que la Tunisie dans sa forme actuelle est menacée de disparition suivant un plan orchestré par l'Union européenne à travers le financement de l'installation de migrants subsahariens.

Dans un entretien avec APA News, le secrétaire général du PNT, Hossam Toubane confirme l'existence de ce texte. « Notre rapport documente les déclarations officielles sur le projet d'installation des Africains subsahariens, le volume des fonds européens alloués à l'installation et à la transformation de la Tunisie en une nouvelle patrie pour les immigrés, le rapport documente la théorie du centralisme africain et documente l'organisation politique illégale des Africains subsahariens en Tunisie », clame, Hossam Toubane.

Le dirigeant nationaliste reconnaît aussi que son parti a bien envoyé une copie de ce document au gouvernement et au Président Saïed. Mais Hossam Toubane nie les affirmations selon lesquelles ce dernier s'en serait inspiré. « Nous pensons qu'il s'est inspiré des rapports de sécurité et du renseignement militaire, en plus d'un rapport du Premier ministre », esquive-t-il.

Un spécialiste du PNT qui souhaite garder l'anonymat, rappelle que les dirigeants de la formation nationaliste se sont vantés dans les médias et sur les réseaux sociaux d'être à l'origine de la déclaration du président. « Face au déferlement médiatique mondial, ils ont fait le choix de ne plus se mettre en avant et préfèrent maintenant parler d'un Etat puissant avec de vrais services de renseignements qui résiste et prend des décisions fortes sans accepter aucune ingérence », raconte-t-il.

Selon lui, « le président n'avait jamais entendu parler de « théorie du grand remplacement » avant de recevoir le rapport du PNT ». « La terminologie employée par Kaïs Saïed reprennent mot pour mot celle qu'on peut voir



dans le rapport : changement démographique qu'ils évoquent à la page 16, le nombre d'Africains noirs est déjà de 1 million et que leur taux de natalité est largement plus grand et plus rapide que celui des Tunisiens. Le tout noyé dans des références surprenantes à des personnalités historiques du mouvement de la Négritude, comme l'égyptologue sénégalais Cheikh Anta Diop, Caribéen Marcus Garvey ou des activistes noirs contemporains, souvent controversés, installés en Europe ou en Afrique », démontre-t-il.

La Tunisie, isolée par son président

Au PNT, on réfute pourtant toute idée de racisme. « Nous ne rejetons personne sur la base de la couleur de peau ou du sexe », défend-t-il. « Notre demande est d'appliquer la loi aux migrants illégaux », dit-il. Pour lui, les accusations de racisme sont le fait de « médias européens parce que nous avons contrecarré le plan européen qui travaille à transformer la Tunisie en un camp de détention pour les Africains subsahariens ».

Les propos incendiaires du président tunisien et les actes de violences ayant suivi contre les Africains noirs installés en Tunisie, ont provoqué « un tollé général en Tunisie, en Afrique et ailleurs.

Des organisations de la société civile tunisiennes ont immédiatement dénoncé « une incitation à la haine » et un appel « à la discrimination raciale » à l'égard des Africains Subsahariens. Le Tchadien, Moussa Faki, président de la Commission de l'Union africaine a condamné les propos du président tunisien et appelé ses États membres à « s'abstenir de tout discours haineux à caractère raciste ».

La Banque mondiale a décidé lundi 6 mars de suspendre son cadre de partenariat avec la Tunisie. Cette décision de l'institution de Bretton Woods de la Banque mondiale qui est valable « jusqu'à nouvel ordre » signifie de fait un gel de tout nouveau financement à la Tunisie, déjà engluée dans une grave crise financière.

A l'issue d'une escale, le 08 mars, à Tunis du Bissau-Guinéen Umaro Sissoco Embaló, actuellement président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), puis lors d'un entretien téléphonique, deux jours plus tard, avec le Sénégalais, Macky Sall, le président tunisien a revendiqué a tenté de se disculper, revendiquant son africanité et celle de son pays.

Par ABDOU KHADIR CISSÉ



# Macky Sall octroie une prime spéciale de 10 millions de francs CFA à chacun des vainqueurs de la CAN U20



Le président de la République a déclaré, lundi, à Dakar, avoir décidé d'octroyer une prime spéciale de 10 millions de francs CFA à chacun des joueurs de l'équipe nationale de football vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 20 ans (U20). "Vous avez honoré la nation. En retour, vous méritez d'être honorés et récompensés. C'est pourquoi, au-delà des primes qui vous ont été payées par la Fédération [sénégalaise de football] et le ministère [des Sports], j'ai décidé de vous allouer, ainsi qu'à chacun des membres de la délégation, une prime spéciale de 10 millions de francs CFA", a-t-il annoncé. Macky Sall a déclaré avoir pris cette décision lorsqu'il recevait les vainqueurs de la CAN U20 au palais de la République. "Comme nous, vos parents sont fiers de vous et sont certainement en train de vous suivre à la télévision. Je voudrais leur rendre hommage [...] Je vous recommande de fêter cette victoire bien méritée mais en gardant la tête froide, car d'autres défis sont devant vous", leur a dit le président de la République. Ils doivent assurer "la continuité de l'excellence en équipe nationale A", a-t-il ajouté. "C'est ce que je vous souhaite. Pour ce faire, je vous demande de rester à l'écoute de votre coach, de rester concentrés sur vos objectifs immédiats et votre plan de carrière en continuant à travailler dur pour vous améliorer." De même leur a-t-il souhaité de poursuivre leur carrière dans les meilleurs clubs du monde comme l'ont fait leurs aînés. "Bonne chance pour la prochaine Coupe du monde U20. Vous avez tout mon soutien pour être dans les meilleures conditions de préparation", a promis Macky Sall. En remportant la CAN - qui s'est déroulée du 19 février au 11 mars, en Egypte -, les U20 du Sénégal se sont qualifiés en même temps pour la phase finale de la Coupe du monde de la catégorie prévue en Indonésie du 20 mai au 11 juin 2023.



**PORT  
AUTONOME  
DE DAKAR**

# Amélioration de la Fluidité

**Réduction du temps de séjour  
des navires/marchandises**



21, Bld de la Libération  
B.P. : 3195 Dakar/Sénégal  
Tél. : +221 33 849 45 45  
Fax : +221 33 823 36 06  
[www.portdakar.sn](http://www.portdakar.sn)

Certifié pour mériter votre confiance

